

brûte. Je généralise à dessein le reproche, parce que j'attaque un abus devenu général. L'éditeur des œuvres de Léonard n'a fait ni plus, ni moins que les autres. S'il ne s'étoit pas laissé entraîner par l'exemple, personne n'étoit plus en état que lui de retrancher avec goût, ainsi que j'ai dit qu'il faudroit presque toujours faire. Il en avoit le droit plus qu'un autre. On connoît de lui des poésies très-agréables dans un genre analogue à celui dans lequel Léonard s'est particulièrement distingué. Comment n'a-t-il pas senti qu'il couroit risque de nuire à la réputation du poëte, au lieu d'y ajouter, en insérant dans ses œuvres une tragédie d'*Oedipe*, où l'on trouve des vers tels que ceux-ci :

Je veux fuir ce palais . . . qu'on m'en ouvre la porte ! . . .

Au nom des Dieux, ouvrez ! et que le crime sorte !

Il y auroit une sorte d'inconvenance à multiplier les citations de ce genre, comme il seroit aisé de le faire : l'éditeur s'est montré bien moins religieux en ne faisant grâce de rien, pas même de l'incorrection de quatre rimes masculines de suite.

Dans la jeunesse, à la première apparition du talent, et lorsqu'on ne sait trop encore à quel genre on devra l'appliquer, il arrive assez souvent de tâtonner dans tous. Rarement on manque de faire sa tragédie. Mais de telles